

Pollution, allergies Comment mieux respirer chez soi

pages 36 et 37

France-Soir

0,50€
seulement

VOTRE GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

N° 20375

francesoir.fr

VENDREDI 26 MARS 2010

France-Soir



Demain
Nous vous offrons
TV Magazine

Pédophilie

Le pape dans la tourmente

Tollé général contre la hausse du gaz
page 8

Délinquance
Les chiffres de chaque département
page 12

GRAND CONCOURS

Trouvez les 10 petits lecteurs cachés dans nos pages...

1000 € à gagner chaque jour !

Réponses par SMS non surtaxé, par Internet ou par coupon-réponse (voir page 20)



© Alessandra Benedetti/CORBIS

M 00186 - 326 - F - 0,50 €

Papier recyclé

Il y a trois semaines, le frère du pape, Mgr Georg Ratzinger, était visé par des révélations sur des abus sexuels commis sur des petits chanteurs de la chorale de Ratisbonne, en Allemagne, qu'il a dirigée de 1964 à 1994. Son silence lui est reproché. « Je n'ai jamais rien su, devait-il déclarer. Les événements dont on parle remontent à cinquante, voire soixante ans, aux années 1950. Il s'agit d'une autre génération que celle de mes années. » Cette fois-ci, c'est Benoît XVI lui-même qui est soupçonné, lorsqu'il était le puissant cardinal de Saint-Pierre, d'avoir fait preuve de bienveillance envers un prêtre accusé de pédophilie. Entre 1950 et 1974, le père Lawrence C. Murphy aurait abusé de 200 enfants dans une école du Wisconsin spécialisée pour sourds et malentendants.

Ce qu'on lui reproche

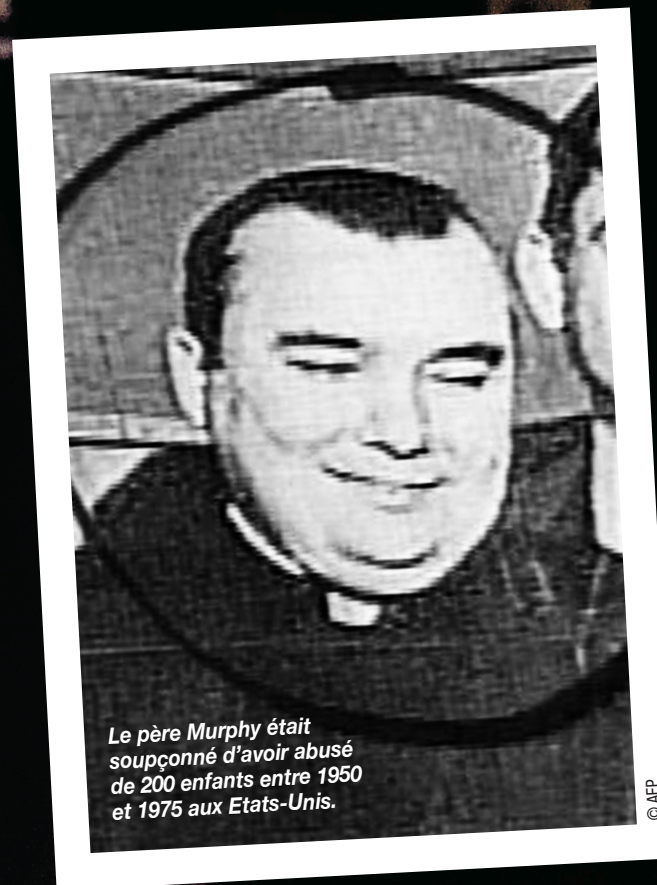
Or selon le *New York Times*, qui s'appuie sur des documents jusqu'alors tenus secrets, en 1996, un procès à huis clos devant un tribunal ecclésiastique contre le religieux aurait subitement été stoppé. La cause de cette interruption : une lettre de ce dernier au cardinal Ratzinger, à l'époque préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, la plus ancienne congrégation de la curie romaine dont « la tâche propre » est « de promouvoir et de protéger la doctrine et les mœurs conformes à la foi dans tout le monde catholique ». « Je veux simplement vivre le temps qui me reste dans la dignité de mon sacerdoce », écrivait l'homme. Ajoutant : « Je demande votre aide

dans cette affaire. » Il ne reçut aucune réponse. Mais était toujours prêtre lorsqu'il mourut deux ans plus tard.

Par ailleurs, le *New York Times* souligne que trois archevêques de l'Etat du Wisconsin avaient été informés des agissements du père Murphy, mais qu'ils ne les avaient jamais signalés aux autorités judiciaires. La réponse du Vatican est intervenue hier matin, son porte-parole, le père Lombardi, insistant sur trois points. D'abord, la Congrégation pour la doctrine de la foi n'a été saisie « pour la première fois » qu'« à la fin des années 1990, après que plus de deux décennies se sont écoulées ». Ensuite, dans les années 1970, les autorités américaines avaient enquêté sur le père Murphy et avaient abandonné.

Il est bon de noter qu'à l'époque, pas plus aux Etats-Unis qu'en Europe, la pédophilie ne préoccupait ni n'indignait vraiment policiers, magistrats et opinion publique. Enfin, le porte-parole du Saint-Siège précise : « Etant donné que le père Murphy était vieux et en mauvaise santé, qu'il vivait en réclusion et qu'il n'y avait aucune information sur d'éventuels abus au cours des vingt dernières années, la Congrégation pour la doctrine de la foi a suggéré à l'archevêque de Milwaukee d'envisager de restreindre les activités religieuses du père Murphy et de demander au religieux d'accepter la pleine responsabilité pour la gravité de ses actes. » L'affaire est rendue publique aujourd'hui parce que cinq victimes ont décidé de briser la loi du silence et de saisir la justice. ■

Alain Vincenot



Le père Murphy était soupçonné d'avoir abusé de 200 enfants entre 1950 et 1975 aux Etats-Unis.

© AFP

Au milieu des scandales impliquant des prêtres catholiques qui se multiplient dans le monde, le pape est aujourd'hui mis en cause pour son silence devant les comportements pédophiles d'un religieux américain.

Pédophilie Benoît XVI mis en cause pour son

Caroline Pigozzi "Le pape ne démissionnera pas !"

Spécialiste du catholicisme (*), Caroline Pigozzi est reporter à *Paris-Match*. Selon elle, l'Eglise est entrée dans une stratégie offensive courageuse pour se sortir de ce « tsunami inexplicable et inexcusable ».

France-Soir Pour quoi les révélations s'enchaînent-elles si soudainement ?

Caroline Pigozzi Parce que ceux qui ont envie de parler se sentent réconfortés et encouragés par la parole des autres. Et bien que je ne défende pas l'Eglise catholique, il y a également en souterrain un travail de sapes remarquablement bien organisé par l'Eglise protestante sur le sujet...

F.-S. La loi du silence est-elle plus forte dans l'Eglise que dans la société ?

C. P. L'argent, le sexe, ce ne sont pas des sujets sur lesquels l'Eglise catholique est très à l'aise. C'est

une société extrêmement hiérarchisée ; il faut trente ans pour monter les échelons, cinq minutes pour les redescendre. Et l'image du pape est très forte, ce qui est moins le cas chez les protestants ou les musulmans par exemple. Alors, oui, la loi du silence est plus forte qu'ailleurs.

F.-S. Le célibat forcé est-il une des raisons expliquant la pédophilie dans l'Eglise ?

C. P. Le célibat forcé n'est pas sain, mais plus que ça, je pense que les gens attirés par les très jeunes garçons se tournent vers des univers où ils peuvent en rencontrer. L'Eglise et le monde enseignant sont des lieux où on rencontre plus d'enfants que dans le bâtiment par exemple.

F.-S. Le pape Benoît XVI est le premier à s'exprimer publiquement sur le sujet. Qu'en pensez-vous ?

C. P. C'est quelqu'un de très rigoureux, de très

sérieux, qui va jusqu'au bout des choses lorsqu'il s'attaque à un problème. Certes, il y a une logique du « pas vu pas pris ». Il connaissait certaines affaires. Mais maintenant que cela devient public et connu de tous, il se jette à l'eau et se dit : « Autant aller jusqu'au bout. » D'autant qu'il se fiche d'être populaire ou non, son image lui importe peu. Mais c'est un tsunami dans l'Eglise, car ce qui s'est passé est inexplicable, inexcusable.

F.-S. Comment aurait réagi Jean-Paul II dans cette situation selon vous ?

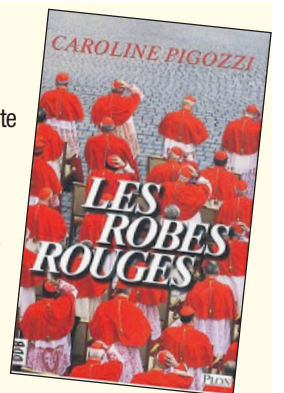
C. P. Jean-Paul II était très meurtri et traumatisé par ces problèmes de l'Eglise. Il considérait qu'il valait mieux s'abstenir de parler. C'était un homme extrêmement méfiant, qui ne parlait qu'à l'air libre et détestait s'exprimer dans une pièce, de peur qu'il y ait des micros cachés. Un homme qui murmurait

plus qu'il ne parlait à haute voix.

F.-S. Le pape doit-il démissionner ?

C. P. Il ne démissionnera sûrement pas ! Il n'est absolument pas dans cette logique-là, il va se battre. Et s'il démissionne, ce ne sera pas pour ces raisons-là. Il a 83 ans, il invoquera des problèmes de santé. Il est arrivé que des papes démissionnent, mais c'est extrêmement rare, ce n'est pas arrivé depuis des siècles. ■

Propos recueillis par Alexandra Gonzalez
(*) Auteur du livre *Les Robes rouges*, éd. Plon, 23 €.





Partout, des affaires éclatent

La pédophilie de certains prêtres catholiques n'épargne quasiment aucun pays où cette religion est fortement implantée.

Etats-Unis. Le futur pape Benoît XVI et d'autres responsables du Vatican auraient couvert les abus sexuels d'un prêtre du Wisconsin sur environ 200 enfants d'une école pour sourds commis entre 1950 et 1974. L'Eglise catholique américaine a récemment reconnu qu'environ 4.400 prêtres avaient abusé de près de 11.000 enfants pendant des décennies.

Canada. Plus de 10.000 poursuites ont été engagées pour des actes pédophiles perpétrés dans des écoles tenues par l'église et fréquentées par des Amérindiens sur la période 1880-1980.

Brésil. Le pays a été ébranlé au début du mois de mars par la diffusion d'une vidéo montrant un prêtre de 82 ans faisant l'objet d'une fellation par un enfant de chœur devant un autel.

Mexique. La congrégation ultra-conservatrice des Légionnaires du Christ est sous le coup d'une enquête. Son fondateur, le père Marcial Maciel, aujourd'hui décédé, a été reconnu

coupable d'actes pédophiles.

Australie. Selon une association de défense des victimes, 107 prêtres et religieux catholiques ont été condamnés par la justice pour des agressions sexuelles.

Irlande. Deux enquêtes récentes font état d'une centaine d'actes sexuels perpétrés pendant plusieurs décennies principalement dans les diocèses de Cloyne et de Dublin. Plus d'une centaine de prêtres pédophiles ont été identifiés.

Allemagne. Depuis quelques semaines, 170 plaintes ont été déposées. Certains actes auraient été subis dans la chorale de Ratisbonne, dirigée un temps par le propre frère du pape, Georg Ratzinger.

Grande-Bretagne. Vingt et un religieux condamnés entre 1995 et 1999.

Espagne. Plus d'une dizaine de prêtres ont été reconnus coupables. Parmi eux, le père Jose Angel Arregui, condamné au Chili le 24 mars à plus de deux ans de prison pour possession de vidéos de pornographie infantile.

Autriche. Une association est en train de recueillir des plaintes de victimes. Quatre prêtres ont déjà démissionné.

Pays-Bas. Le 9 mars, les évêques ont décidé d'ouvrir une enquête en raison d'abus signalés dans d'anciens établissements catholiques d'enseignement.

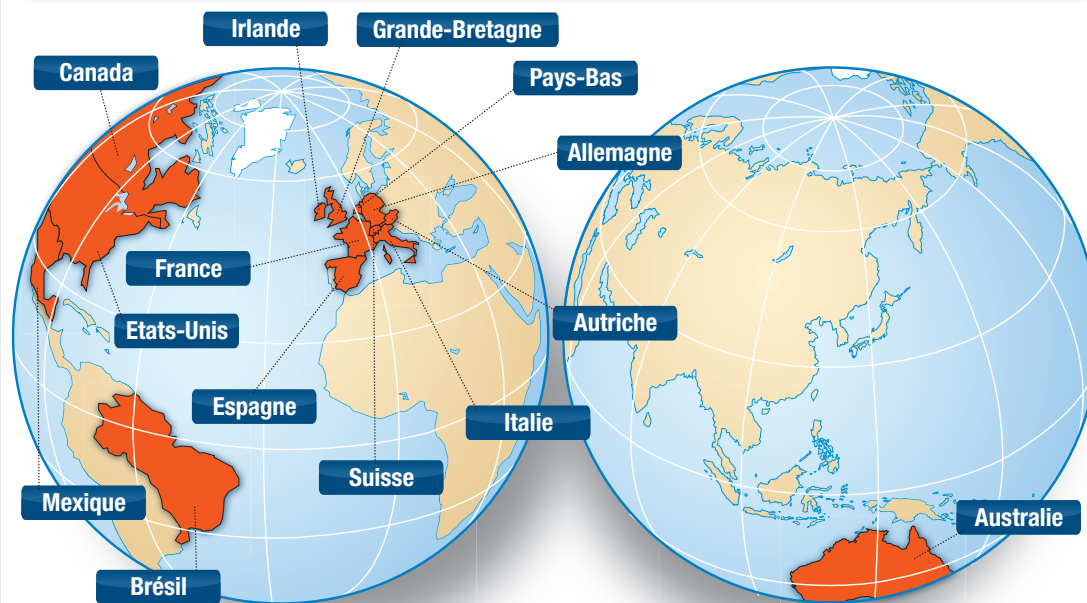
Suisse. Une enquête est en cours pour une dizaine de cas.

Italie. A la mi-mars, des moines du couvent de Bolzano, dans le nord du pays, ont été accusés d'abus sexuels par un ancien élève.

France. Une trentaine de membres du clergé seraient actuellement sous les verrous. Des sources épiscopales indiquent par ailleurs qu'une dizaine d'autres sont sous le coup d'une procédure. Depuis 2001, il semblerait que les langues se délient après le cas du prêtre René Bissey condamné à dix-huit ans de prison et à la peine avec sursis prononcée envers son évêque, Mgr Pierre Pican, pour non-dénonciation. Les évêques de France ont par ailleurs publié un livret destiné à lutter contre la pédophilie voilà huit ans. ■

Romain Katchadourian

Pays où des prêtres catholiques sont accusés de pédophilie



silence

Violé par un prêtre, il raconte

Joël Devillet est un homme seul. Si ce n'est sa chienne, Dora, qu'il couve d'amour depuis dix ans déjà, ce Belge de 37 ans a basculé dans l'indicible à l'âge de 14 ans. Nous sommes alors en 1987, le petit Joël, habitant du village d'Aubange en Belgique, à la frontière de la France, passe tout son temps libre chez le curé et les sœurs du village. « Je trouvais l'affection que je ne trouvais pas chez moi. C'était ma seconde maison », nous confie-t-il. Un jour, le prêtre tombe malade. Arrive alors l'abbé Hubermont pour le remplacer. Un jeune homme de 27 ans, qui, très vite, invite chez lui les enfants du village. « Sa maison regorgeait de jeux vidéo, il avait un baby-foot, une

télévision... Mais un seul fauteuil dans son salon. On s'asseyait sur ses genoux, sur les accoudoirs, à ses pieds », se souvient Joël.

« Très vite, il dérape »

Jaloux d'avoir perdu sa place de « petit sacristain », Joël accepte alors sans hésiter l'invitation du père à passer chez lui le soir après dîner. « Quand j'arrivais, il fermait les volets, allumait la télévision, et m'asseyait sur ses genoux. Je pensais à l'affection que ma mère donnait à mon petit frère, qui venait de naître, et je me blottissais contre lui. Au début, c'était de simples caresses sur le visage. Je retirais sa main, car je trouvais ça dérangeant, mais lui m'intimait : « Laisse-toi



faire ! » Mais très vite, ça a dérapé. Il m'embrassait sur les joues, puis sur la bouche. J'étais tétanisé, humilié. » L'homme n'aura aucune limite sexuelle durant quatre ans avec l'enfant, qui n'avait personne à qui se confier. « Je n'arrivais plus à dire un mot dès que

j'entrais chez lui. Alors je lui écrivais pour lui demander d'arrêter. Je voulais continuer à le voir chaque soir, car malgré tout, il s'intéressait à moi et je me sentais aimé par quelqu'un. Il me jurait qu'il ne recommencerait pas. J'avais l'espoir que ce soit vrai. » En 1989, à l'âge de 16 ans, Joël décide d'écrire à l'évêque auxiliaire du diocèse, pour lui demander d'éloigner l'abbé en lui expliquant l'horreur des faits. Il n'obtiendra aucune réponse. Un silence que l'ado interprète à sa manière : « Je me suis dit que c'était moi qui n'étais pas normal ! » En 1991, le vicaire finit par quitter la paroisse. Pendant des années, Joël se tait. Il n'est pas le seul, mais dans le village, personne ne dit rien. Finalement, en 1996, il porte plainte au tribunal de l'Eglise, une spécificité belge. « Mais

l'affaire est étouffée », assure Joël. Cinq ans plus tard, il porte à nouveau plainte, au pénal cette fois. L'enquête dure quatre ans. Aucun fait nouveau n'apparaissant, tombe la prescription. Pourtant, il en faut plus pour faire dévier Joël de son chemin de croix : encore une fois, il porte plainte contre l'évêque qui a tu les faits, une affaire encore en cours, et publie son récit dans un livre courageux (*). Aujourd'hui, Joël est un homme « détruit, qui n'a plus confiance en Dieu, ni en les hommes ». Mais qui se bat avec une force incroyable et admirable pour que son agresseur soit puni, et pour que de tels drames ne se reproduisent plus. ■

Alexandra Gonzalez

(* *Violé par un prêtre*, éd. de l'Arbre, 17,90 €.